

puisse en fournir des exemplaires aux députés, et s'il le fera cet après-midi?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je ne vois aucun inconvénient à ce que ce document soit déposé, mais j'aimerais ajouter que ce n'est pas ce qui se fait habituellement en pareil cas. Toutefois, comme je ne vois pas pourquoi une telle demande serait rejetée, j'examinerai la question.

L'hon. M. Starr: C'est la pratique habituelle. Pourrait-on le faire cet après-midi?

Le très hon. M. Pearson: Je vais examiner la chose tout de suite.

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

L'EXPIRATION DE L'ACCORD INTERNATIONAL SUR LE BLÉ

A l'appel de l'ordre du jour.

M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au premier ministre. Étant donné que demain la séance sera courte, si nous pouvions obtenir le consentement unanime, nous pourrions peut-être siéger demain soir pour discuter cette question d'intérêt général concernant le prix et la vente du blé, ainsi que son effet sur le revenu des cultivateurs. Je voudrais demander au premier ministre s'il envisagera la possibilité de mettre en délibération les crédits du ministère du Commerce cet après-midi? Je crois comprendre que nous sommes censés étudier les crédits du ministère des Affaires des anciens combattants, mais on pourrait peut-être déferer les autres crédits, afin que les députés puissent consacrer alors la plus grande partie de la séance à discuter ce qui semble être une question extrêmement importante.

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, on a déjà signalé que la Chambre serait saisie, cet après-midi, de deux mesures législatives. Je ne vois pas pourquoi nous ne continuerions pas l'étude de ces bills, pour remettre l'étude des prévisions budgétaires du ministère du Commerce à demain. Si à six heures, demain soir, le débat n'est pas terminé, nous pourrions, à condition que les leaders de la Chambre y consentent cet après-midi, continuer à siéger; cela nous offrirait peut-être une nouvelle occasion.

M. Douglas: J'aimerais poser une question complémentaire. Peut-être serait-il bon que je l'adresse au ministre du Commerce. Des pourparlers ont-ils lieu en ce moment, avec le

[L'hon. M. Starr.]

secrétaire à l'Agriculture des États-Unis, concernant le maintien entre les prix du blé canadien et américain d'un écart identique à celui obtenu aux termes de l'accord précédent, comme on l'espérait?

L'hon. Robert Winters (ministre du Commerce): Monsieur l'Orateur, les députés savent, je crois, que j'ai visité le secrétaire, M. Orville Freeman, à Washington. Je me suis alors entretenu avec lui et ses hauts fonctionnaires sur le prix minimum convenu à Genève. Je crois bien que l'accord a eu pour résultat de rendre plus fermes les marchés mondiaux. Le prix du blé a augmenté de 2.75c. depuis lors. Nous nous efforçons de mettre en œuvre des mesures aptes à maintenir cette tendance. J'y reviendrai demain.

M. Eldon M. Woolliams (Bow-River): Monsieur l'Orateur, j'aurais une question supplémentaire qui peut-être aiderait à clarifier le sujet. Le 5 juin 1967, comme en fait foi le hansard à la page 1134, le ministre du Commerce a donné l'impression que l'ancien Accord international sur le blé était encore en vigueur et continuerait de l'être jusqu'au 31 juillet 1968. Y a-t-il, de fait, un Accord international sur le blé en vigueur à l'heure actuelle et y en aura-t-il un l'an prochain pour régir, contrôler et stabiliser le prix du blé?

L'hon. M. Winters: Non, monsieur l'Orateur; le fait est, je crois, clair et net. Les dispositions de l'Accord international sur le blé visant les prix ont cessé d'être en vigueur et, lors de la négociation Kennedy effectuée plus tôt cette année, j'ai dit clairement qu'il n'y aurait nulle convention sur le blé jusqu'à ce que le nouvel accord soit ratifié l'an prochain. Je tenais compte alors du prix du blé que j'anticipais pour l'intervalle en question. Mais j'avais bien précisé que les conditions de l'offre et de la demande existant dans le monde serviraient de guide, comme vraiment elles le font pour la plupart des denrées.

M. Woolliams: Monsieur l'Orateur, étant donné la réponse du ministre, je pose la question de privilège. Le 5 juin dernier, le député d'Humboldt-Melfort-Tisdale (M. Rapp) a posé au ministre la question suivante:

Monsieur l'Orateur, c'est une question fort importante à laquelle il faudrait répondre immédiatement pour la simple raison que, vu la nouvelle entente qui a été conclue, les agriculteurs de l'Ouest, ayant semé leur blé, voudraient savoir où en est l'accord international sur le blé.